



**MAIRIE
DE
SÉMALENS**

2, rue les Promenades
81570 SÉMALENS

☎ 05.63.71.74.43

mairie@semalens.fr

Liste des Délibérations du Conseil Municipal du 23-09-2024

- 1-Délibération plan communal de sauvegarde - **Annulée**
- 2-Délibération remboursement frais intervenante CMJ-**Validée**
- 3-Délibération AFL apport complémentaire-BP commune-**Validée**
- 4-Délibération préemption terrain – Parcelle C1094 -**Validée**
- 5-Délibération convention EPF – café du centre-**Validée**
- 6-Délibération achat licence 4 – café du centre-**Validée**
- 7-Délibération validation devis relevage (phase 2) -**Validée**
- 8-Délibération assurance statutaire 2025-2028 -**Validée**

Le 24-09-2024

Annette VEITH,
Maire

DHUICQ Jocelyne
Secrétaire de séance



L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance